

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
MAIRIE DE SAINT MARS LA REORTHE**

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT MARS LA REORTHE**, légalement convoqué le quatorze janvier 2026 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Patrice BERTRAND, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : Patrice BERTRAND, Laydie PASQUIER, Charlotte de VILLIERS, Sylvie CAILLAUD, Alexandra FONTENEAU, Claude GELOT, Vincent MICHEL, Laurence MICHOT, Jean-Jacques MOURGEOTTE, Geoffrey PUAUD, Henri RETAILLEAU, Cyril RAUTURIER, Virginie AUDUREAU.

Conseillers absents : Eric RETAILLEAU, Sylvie BOUDAUD

Secrétaire de séance : Laurence MICHOT

-----  
**2026-05-05 – LOTISSEMENT « LES JARDINS DU PÂTIS 2 » - DENOMINATION DE VOIES**

Dans le cadre de la création du futur lotissement « Les Jardins du Pâtis 2 », il convient de dénommer une rue et deux impasses.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de nommer les voies :

- Rue Saint Roch
- Impasse de la cloche Blanche
- Impasse des meuniers

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal  
Le Maire

Patrice BERTRAND

Signé électroniquement par : Patrice  
Bertrand  
Date de signature : 20/01/2026  
Qualité : Maire de Saint Mars la  
Réorthé

